RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ADEENA CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 7,968,064 euros
Siège social : 17 Place des Reflets,
92400 Courbevoie
882 698 400 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 04/03/2025

Le 04/03/2025, à Paris

Actium Société par actions simplifiée, au capital de 10,000 euros,
dont le siège social est 21 avenue George V, 75008 Paris,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 977 619 121 RCS Paris,
représentée par représentée par Monsieur Lionel YVANT,

Associé unique de la Société ADEENA CAPITAL,

Associé unique et seul Président de la Société ADEENA CAPITAL,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Remplacement de Président,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de nommer en son remplacement à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

Monsieur Jacques ASSANT, né le [redacted] à [redacted] domicilié [redacted] de nationalité [redacted]

Monsieur Jacques ASSANT a déclaré dès avant ce jour accepter le mandat de Président s'il devait lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique

[redacted]